

**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

*Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Date de réception <b>21/2/2016</b>	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le	N° d'enregistrement <b>2016-AAA-DP-00240</b>
---------------------------------------	--------------------------------------------------------	-------------------------------------------------

1. Intitulé du projet

**Agrandissement du nombre d'emplacements  
au camping des Papillons**

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom **BRIMBEUF** Prénom **CHRISTIAN**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RGS / SIRET      Forme juridique

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
<b>42.45</b> Terrains de camping et caravanage	<b>x. Terrains de camping et de caravanage permettant l'accueil de 7 à 200 emplacements de tentes, caravanes, résidences mobiles de loisirs ou HLL.</b>

4. Caractéristiques générales du projet

*Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

4.1 Nature du projet

**Augmentation de la capacité d'accueil  
du camping des Papillons.  
Demande de 50 emplacements de  
camping supplémentaires, pour installer  
mobile-home, tentes, caravanes et  
camping car.**

#### 4.2 Objectifs du projet

Accueillir plus de vacanciers;  
permettre aux touristes de  
découvrir le val de Sioube et  
L'Auvergne.

Développer ce camping pour le rendre  
économiquement viable.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Installation de mobile-home  
et emplacements nus pour  
accueillir les caravanes, camping car...

Capacité actuelle = 25 emplacements

Capacité souhaitée = 75 emplacements

→ Ajout de 50 emplacements

Délimitation des emplacements.

#### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Développer 50 emplacements  
pour avoir une capacité de  
75 emplacements.

Ce camping restera à taille  
humaine avec des emplacements  
espacés les uns des autres.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Demande de permis d'aménager, effectuée le 30.09.2016
- Demande d'examen au cas par cas

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Cas par cas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques

Valeur

Superficie totale du terrain = 2.2 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Camping  
des Papillons  
17 rue  
du stade  
03450  
LALIZOUÉ

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 46° 09' 13.8" N Lat. 3° 00' 07.5" E

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

(délimitation des emplacements, aucun travaux, sauf les plantations d'arbustes et haies naturelles)

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Camping

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

CU 003 135 15 M 000 1  
du 18.05.2015

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Camping
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	X	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	X	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	X	<input type="checkbox"/>	le BDQE a fait un contrôle le 8.09.16 (copie ci-jointe) le Sivom est venu le 29.11.16 pour valider le projet d'agrandissement.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	X	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	X	
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	X	
<b>Milieu naturel</b>	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	X	
	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	X	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	X	



	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	X	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	X	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

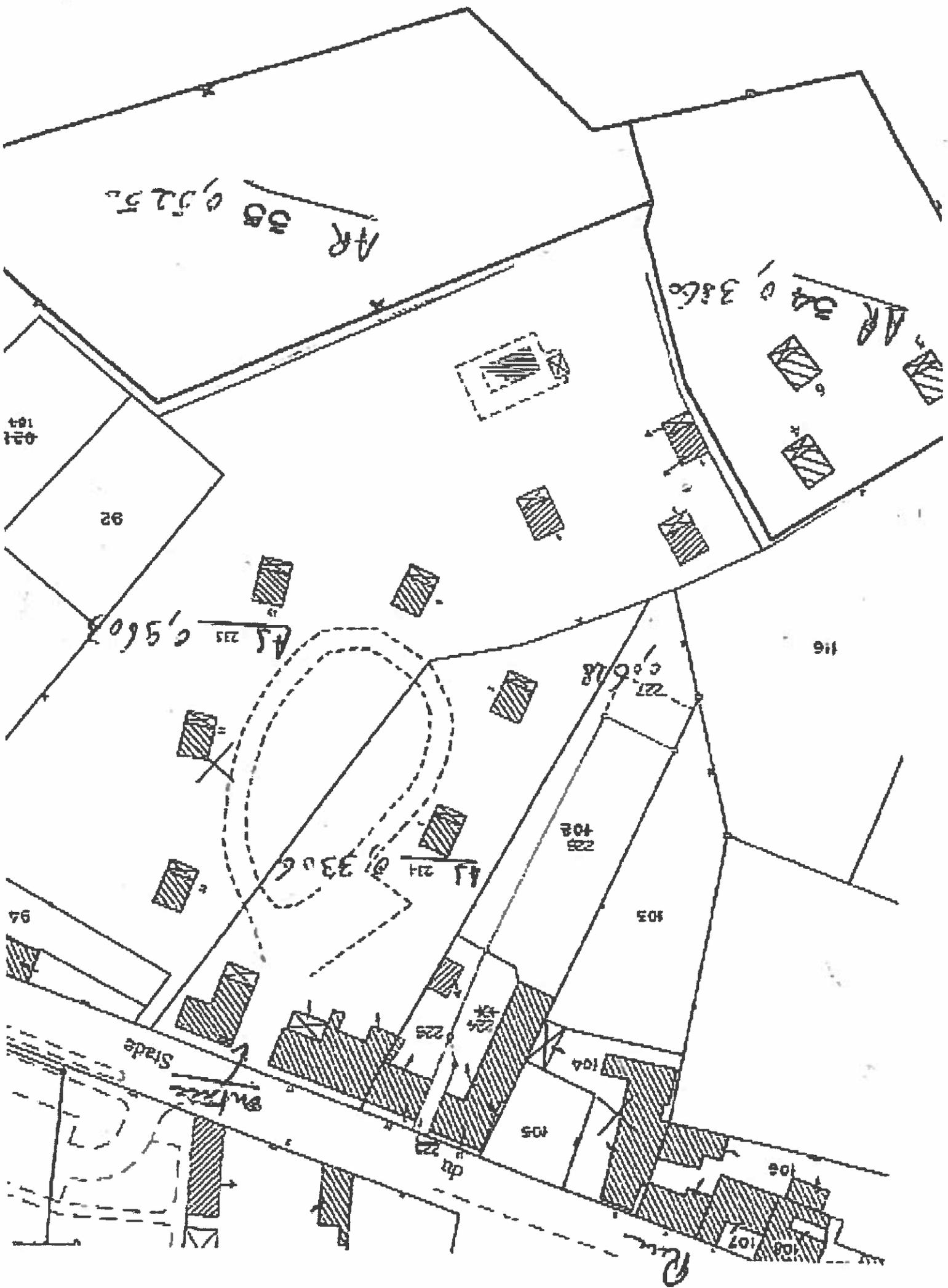
Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Notre projet d'agrandissement de la capacité d'accueil du camping ne nécessite pas d'étude d'impact car le nombre d'emplacements total serait de 75 emplacements, inférieur à 200 emplacements. Nous souhaitons garder un camping à taille humaine où la nature et l'espace est respecté.

Nous garderons l'esprit nature et campagne avec plantations de haie naturelle.



PC 1 = plan de situation

<Rastavis>

DEPARTEMENT  
( 03 )

MAIRIE

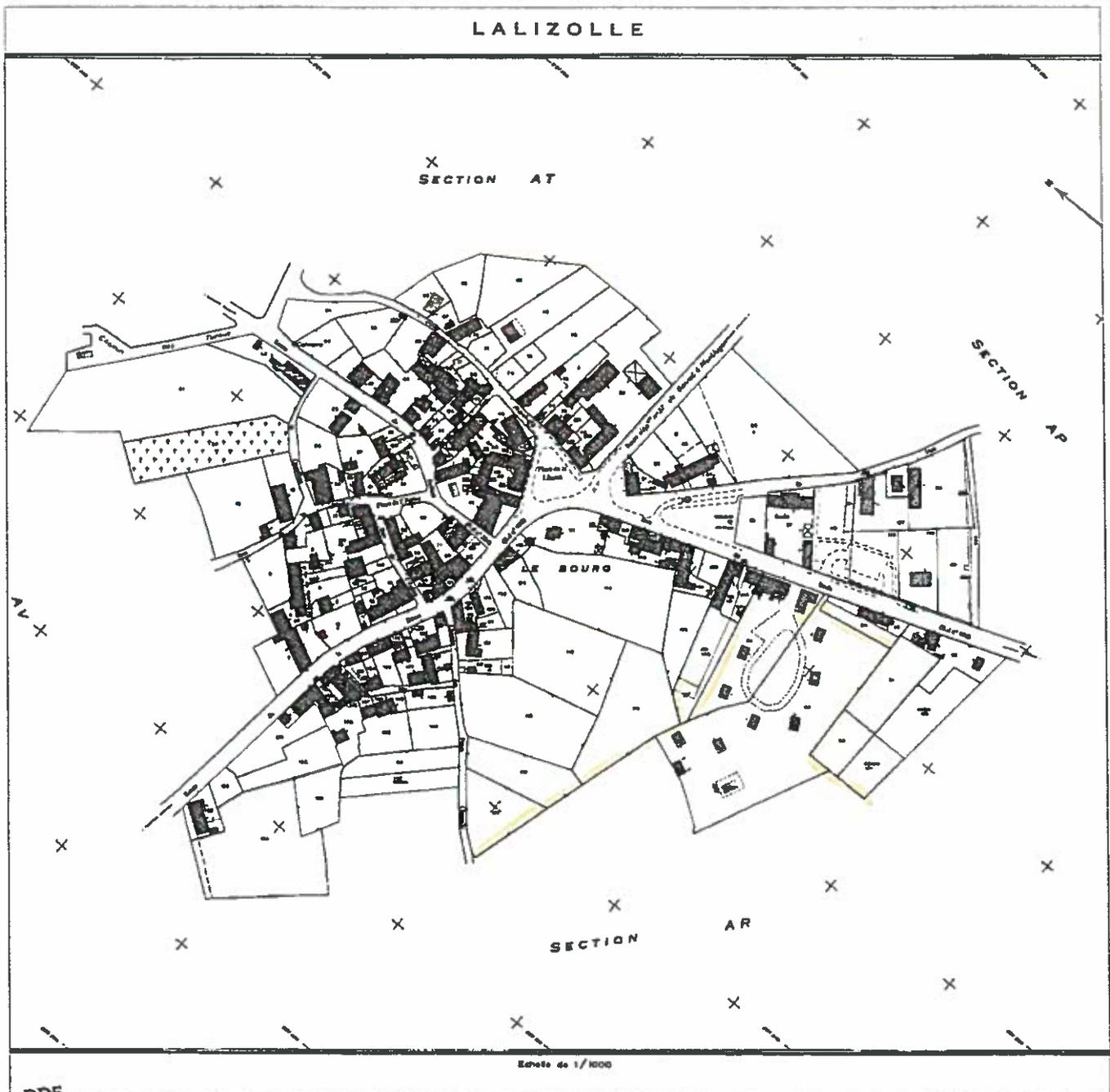
COMMUNE  
COM-135

SERVICE DU PLAN

Echelle: 1/3755 (1000)

## EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section: AS, Feuille 01



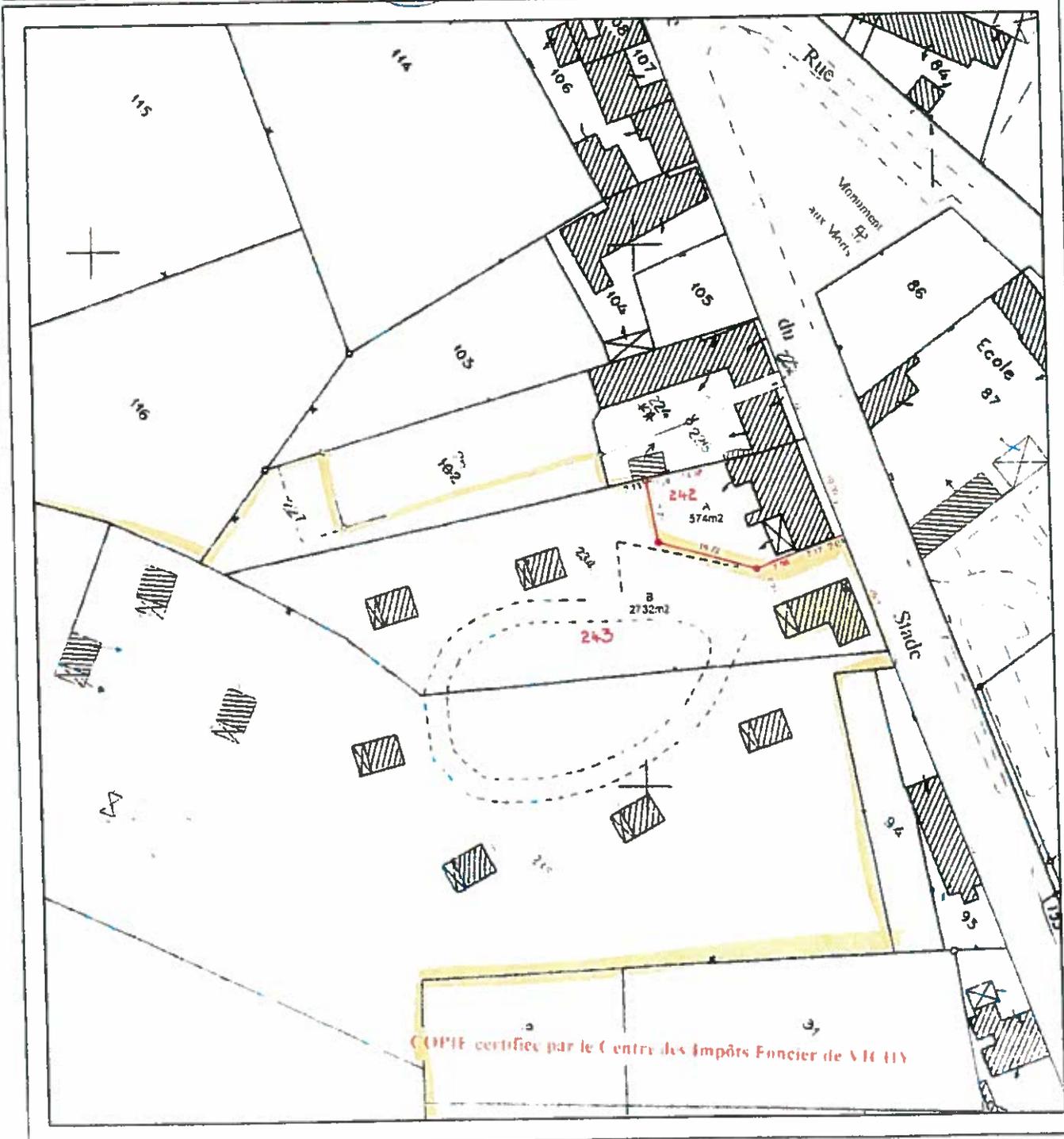
Le présent extrait est :  
**GRATUIT !**  
Cachet:

le 14/09/2015  
Signature

PC2 = Plan de Masse

Commune : 03135 Lalzoite	<b>MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL</b> D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFIP)	Cachet du rédacteur du document : <b>FONTAINE</b> <b>GEOMETRE - EXPERT</b> SELARI au capital de 10.000 € - RCS 517 841 698 Cusset Ordre des Géomètres Experts n° 2009C20012 - N° inscription 05 055 12 Place Hennequin - BP 63 - 03800 Gannat
Numéro d'ordre du document d'arpentage : 237-D Document vérifié et numéroté le 24/07/2015 A : 03261 Par : Virginie CAPON Inspectrice des Finances Publiques	<b>CERTIFICATION</b> (Art. 25 du décret n° 85 471 du 30 avril 1955) Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) : A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ; B - En conformité d'un piquetage : ..... effectué sur le terrain ; G - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le ..... par M ..... géomètre à ..... Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 8463. A : ..... le 11/8/2015 Monsieur le Maire ..... Monsieur et Madame BRIMBEUF Christian : Brimbeuf	Document dressé par FONTAINE Géomètre-Expert ..... à 03800 GANNAT ..... Date 27/06/2015 Signature 
Section : AS Feuille(s) : Qualité du plan : régulier <20/03/80 Echelle d'origine : 1/1000 Echelle d'édition : 1/1000 Date de l'édition : 23/06/2015		15-06-169

(1) Réviser les indications relatives. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une répartition (plan simple ou plan de bornage). La formule B ne s'applique que si les propriétaires présents ont effectué eux-mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la promesse écrite (géomètre expert, arpenteur, géomètre ou technicien autorisé du cadastre).  
(3) Préciser les noms et qualités de signataires (il est différent de propriétaire (mandataire, avoué, représentant légal) ou titulaire d'un pouvoir).



## **PA2 – Notice décrivant le projet d'aménagement prévu**

Nous souhaitons agrandir la capacité d'accueil du camping des Papillons,

La capacité actuelle est de 25 emplacements (dont 12 chalets),

Nous souhaiterions ajouter 50 emplacements de camping (14 mobile home + 36 emplacements nus pour tentes, caravanes ou camping car).

Nous souhaiterions avoir une capacité totale de 75 emplacements de camping.

## **PA13 – Engagement d'exploitation du terrain selon le mode de gestion indiqué**

Nous nous engageons à exploiter le terrain comme demandé dans le permis d'aménager du 30.09.2016.



PA3 - plan du terrain actuel

**PA4 – plan de composition  
d'ensemble du projet**

12 emplacements  
Camping cars

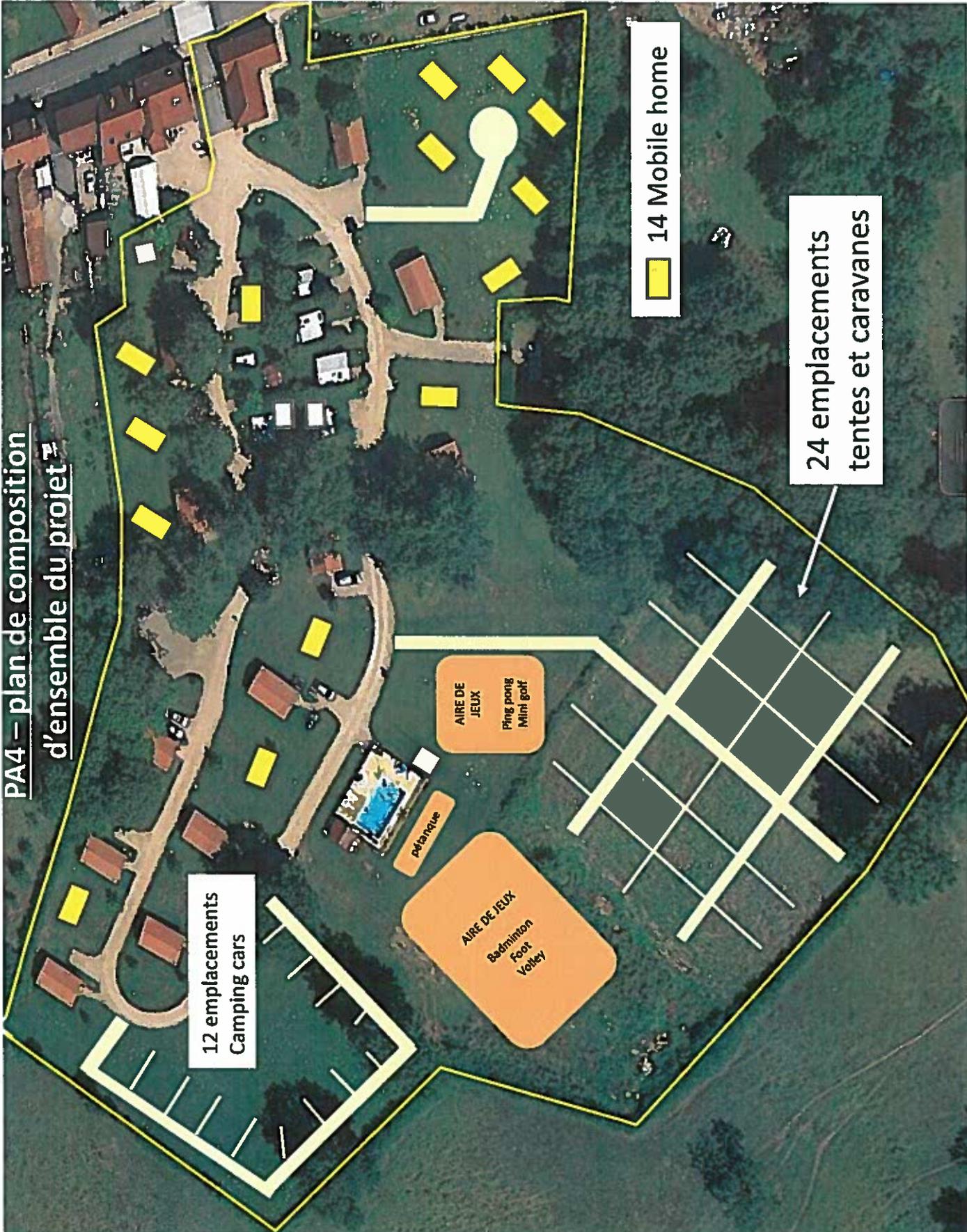
AIRE DE  
JEUX  
Ping pong  
Mini golf

de la piscine

AIRE DE JEUX  
Badminton  
Foot  
Volley

14 Mobile home

24 emplacements  
tentes et caravanes



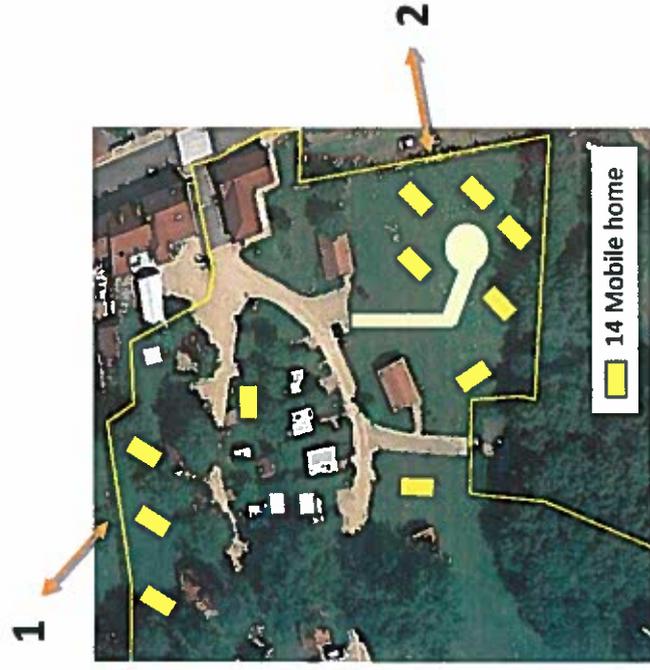
## Distance des emplacements de camping car

1. Distance entre la clôture et le chemin pour camping-car : 3 mètres
2. Distance entre les mobile home et la clôture : 3 mètres

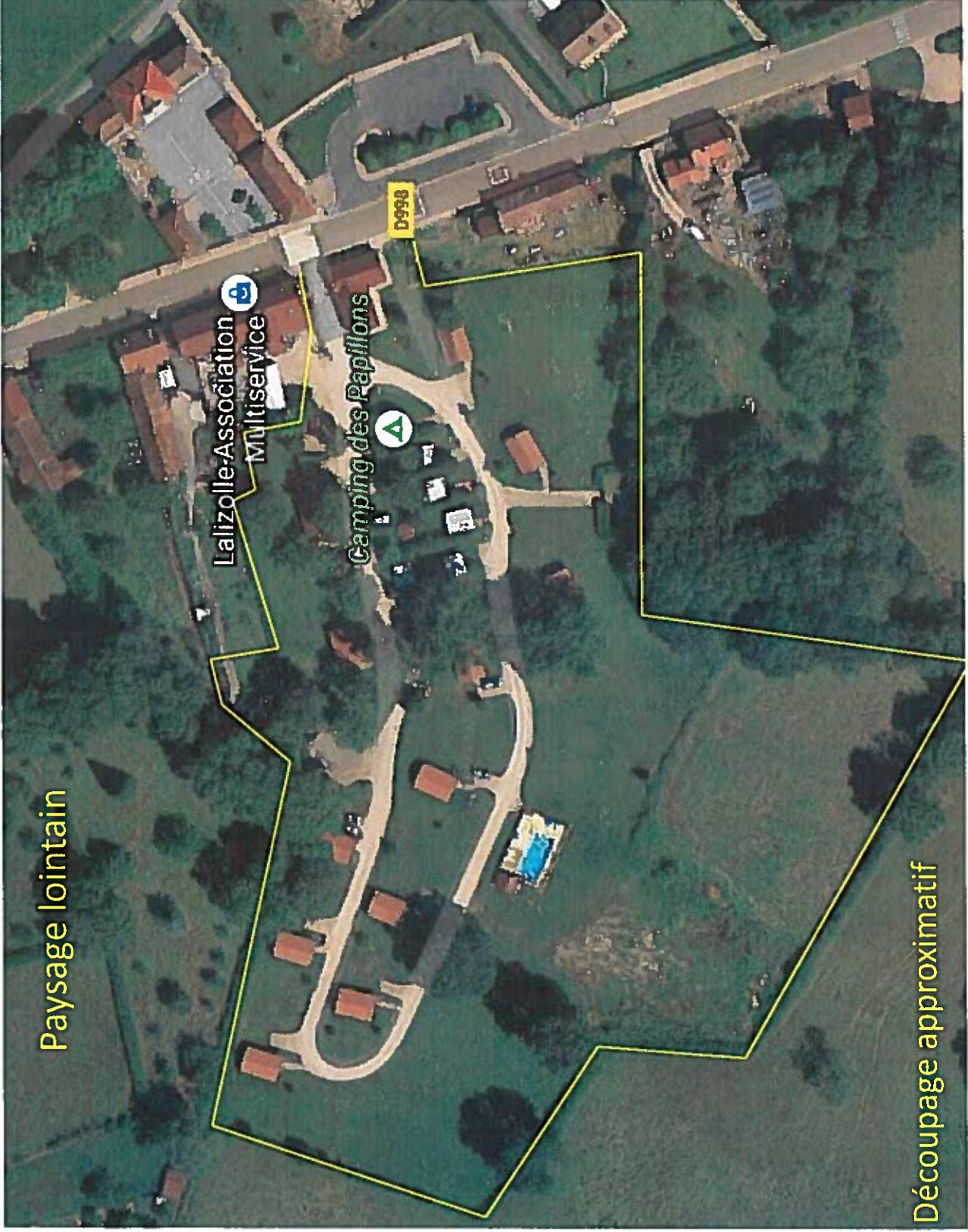


## Distance des emplacements des mobile home

1. Distance entre la clôture et les mobile home : 2 mètres
2. Distance entre la clôture et les mobile home : 3 mètres



Paysage lointain



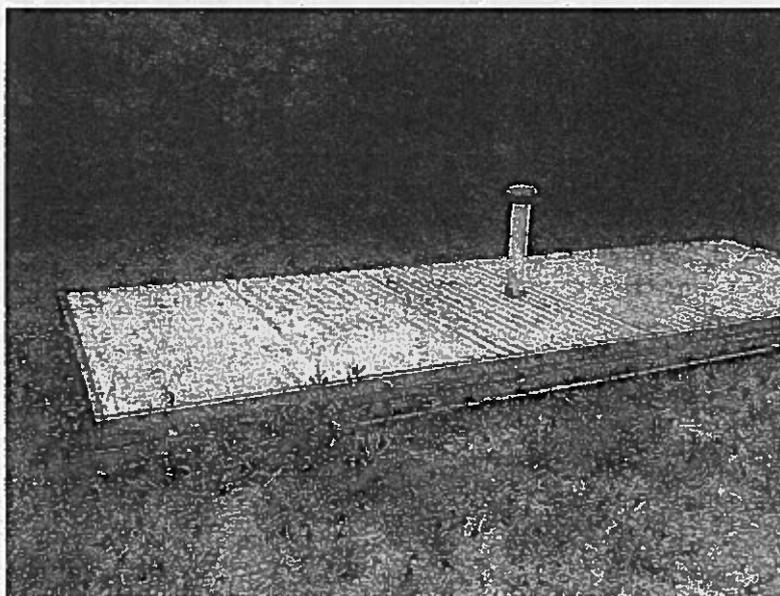
Découpage approximatif

# RAPPORT DE VISITE AVEC ANALYSES

## JEUDI 8 SEPTEMBRE 2016

REQU. LE 26 NOV. 2016

### LALIZOLLE CD 998 RT D'EBREUIL



#### VALIDATION

Rédigé par :  
Marie Sabatier

Validé le 22/11/2016  
Par le responsable technique  
Audrey Borowiak

Les prestations réalisées (prélèvements et mesures *in situ*) sont indiquées dans le paragraphe « Selon la méthode ». Celles couvertes par l'accréditation sont identifiées du symbole  $\beta$ .

Les analyses sont sous-traitées à un laboratoire accrédité COFRAC. Le rapport d'essai du laboratoire, mentionnant les paramètres sous accréditation et les méthodes d'analyses, est joint en fin de rapport.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, l'incertitude associée au résultat n'a pas été prise en compte.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le nombre total de pages est indiqué sur chacune des pages du rapport. Le rapport ne doit pas être reproduit sans l'accord du responsable de service.

## 1. COMMANDITAIRE

Nom : Commune de Lalizolle  
Numéro d'affaire : Convention d'assistance technique

## 2. DESCRIPTIF DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

### 2.1 Système de collecte

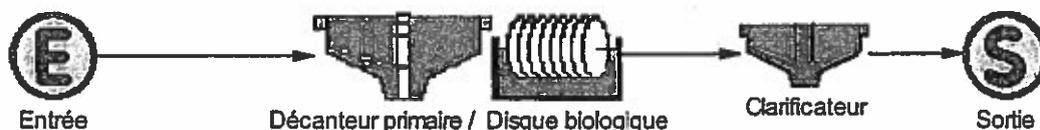
Type de réseau : Séparatif  
Estimation de la population raccordée : 32 abonnés

### 2.2 Système de traitement

Maître d'ouvrage : COMMUNE DE LALIZOLLE  
Exploitant : COMMUNE DE LALIZOLLE

Commune d'implantation : Lalizolle  
Code Sandre : 0403135S0003  
Date de la mise en service : janvier 2004  
Capacité constructeur : 100 EH (6 kg DBO<sub>5</sub>/j)  
Débit nominal (temps sec) : 15 m<sup>3</sup>/j  
Référence réglementaire : Arrêté du 21/07/2015  
Type de traitement : Disque biologique

Rejet Station (A4) : Fossé puis ruisseau de la Cèpe



Synoptique de la filière de traitement

### 3. CONDITIONS D'INTERVENTION

Nom de la (les) personne(s) rencontrée(s) : Employé  
 Nom du (des) technicien(s) : Marie SABATIER  
 Heure de la visite : 14h30  
 Condition météorologique : Temps sec ensoleillé

#### SELON LA METHODE

∅ FD T90-523-2 Prélèvement d'eaux résiduaires en sortie  
 ∅ NF EN ISO 10523 Mesure du pH - Potentiométrie  
 ∅ NF EN 27888 Mesure de la conductivité - Méthode à la sonde  
 ∅ Méthode interne - MOP\_RREA-015 V2 Mesure de la température - Méthode à la sonde

#### ÉCART A LA METHODE

La température de conservation des échantillons durant le transport jusqu'au laboratoire a dépassé les indications de la norme NF EN ISO 5667-3 mais respecte nos critères d'acceptabilité.

### 4. MESURES ET RESULTATS D'ANALYSE SUR LE REJET

Paramètres	Unités	Valeurs	Normes
pH	unité pH	8,03	
Conductiv.	µS/cm	1421	
Temp. eau	°C	21,4	
DBO5	mg(O <sub>2</sub> )/L	14	35
DCO	mg(O <sub>2</sub> )/L	131	200
MES	mg/L	31	
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	mg(N)/L	39	
NO <sub>2</sub> <sup>-</sup>	mg(N)/L	0,30	
NO <sub>3</sub> <sup>-</sup>	mg(N)/L	5,60	
Orthophosp	mg(P)/L	8,10	

## 5. ÉQUIPEMENTS

### 5.1 Disque biologique :

	Disque biologique
Présence biofilm	Oui
Couleur biofilm	Marron
État de l'ouvrage	Bon



Arrivée des effluents



Tambour

### 5.2 Clarificateur :

	Clarificateur
Limpidité (m)	Faible
Voile de boues (m)	-
Présence de flottants	Quelques flottants
État de l'ouvrage	Bon



Clarificateur



### **5.3 Conclusion**

Le fonctionnement de l'installation permet de satisfaire aux exigences réglementaires relatives aux installations d'assainissement collectif.

L'ouvrage sera considéré comme étant privé dès que les travaux de déconnexion des habitations actuellement dirigées vers cette installation seront réalisés. Les effluents seront transférés à la station d'épuration du bourg via la mise en place d'un poste et d'une canalisation de refoulement.

Le bon fonctionnement de l'installation sera notamment conditionné par l'entretien régulier des équipements électromécaniques et une vidange au minimum annuelle.